

Les résultats ci-dessous présentent l'état des performances d'élevage des lots d'huîtres creuses suivis par CAPENA sur 14 parcs du littoral charentais. Un suivi saisonnier est réalisé de la mise à l'eau de début d'année jusqu'à la **fin de l'année d'élevage** (début décembre pour les huîtres en 3^{ème} année d'élevage et fin janvier pour celles de 1^{ère} et 2^{ème} année). Les derniers échantillonnages ont été réalisés le **17/02/2025**. Ce document est une synthèse du rapport annuel de l'année 2024.

Tableau 1 : Taux de mortalité (%) ; moyenne) et croissance pondérale (g ; moyenne) cumulés des lots d'huîtres de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année (valeurs en gras) en fin d'année 2024. Les valeurs de référence correspondent à 30 années de suivi pour les huîtres de 1^{ère} année (1994-2023) et à 23 années de suivi pour les huîtres de 2^{ème} et 3^{ème} année (2000-2023). Les flèches représentent l'évolution des tendances actuelles par rapport aux valeurs de référence à la même période.

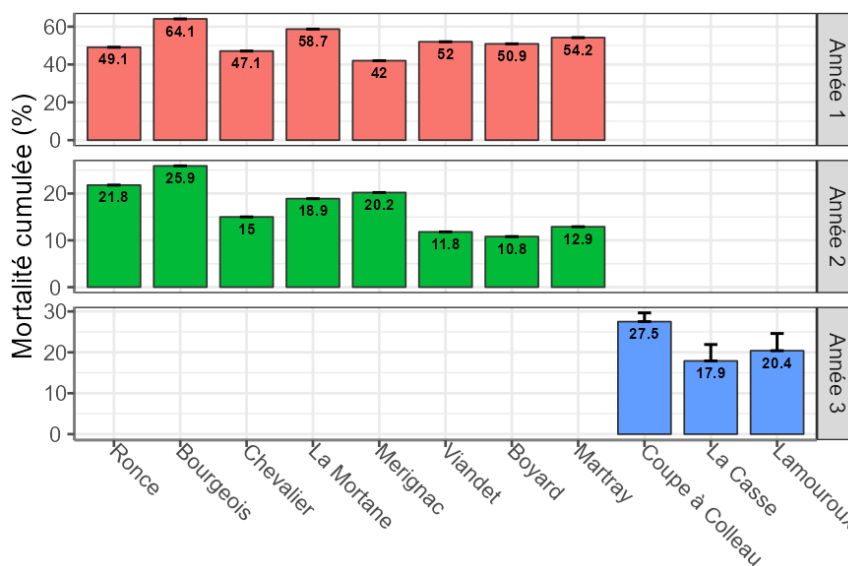
	Mortalité		Croissance	
1^{ère} année sur parcs de demi-élevage	52,3 % (Référence = 55,2 %)	⇒	+18,1 g (Référence = +17,9 g) Poids individuel = 18,6 g	⇒
2^{ème} année sur parcs de demi-élevage	17,2 % (Référence = 15,7 %)	⇒	+22,3 g (Référence = +23,2 g) Poids individuel = 39,2 g	⇒
3^{ème} année sur parcs de pousse	21,6 % (Référence = 15,5 %)	↗	+26,3 g (Référence = +25,9 g) Poids individuel = 60,0 g	⇒

I. Mortalité

La mortalité des **naissains** à l'issue de leur 1^{ère} année d'élevage a atteint **52 %**, valeur équivalente à celle de référence (55 %), mais en augmentation par rapport à l'année 2023 (31 %). Les pertes se situent entre **42 %** à *Mérignac* et **64 %** à *Bourgeois*. De manière globale, l'ensemble des parcs a subi une augmentation des mortalités sur ce lot.

Pour les **huîtres de 2^{ème} année**, la mortalité annuelle a atteint **17 %**, se rapprochant de la valeur de référence (15,7 %). Les parcs de *Viandet*, *Boyard*, *Martray* et *Chevalier* ont eu des pertes **inférieures ou égales à 15 %**. A l'opposé, les parcs de *La Mortane*, *Mérignac*, *Ronce* et *Bourgeois* ont perdu entre **19 % et 26 %** des individus de cette classe d'âge.

Les **huîtres en 3^{ème} année** d'élevage ont connu une mortalité annuelle de **22 %**, valeur supérieure à la référence (15,5%) et en nette augmentation par rapport à l'année précédente (14 %). La mortalité a varié entre **27 %** à *La Coupe à Colleau* et **18 %** à *La Casse*.

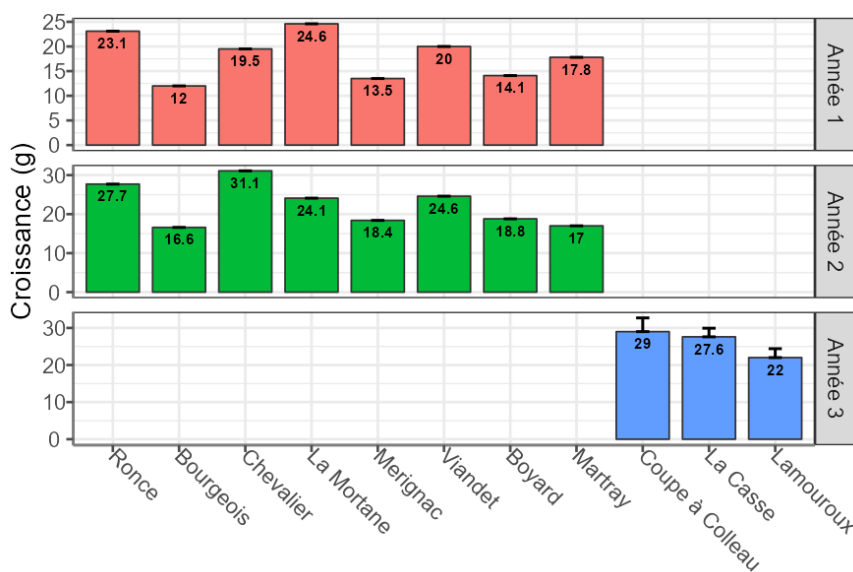


II. Croissance

La croissance des **naissains** a été similaire à celle des années précédentes (**+18 g** en 2024 et en référence). La croissance maximale a été de **+25 g** à *La Mortane* alors que la plus faible a été mesurée à *Bourgeois* avec **+12 g**.

En **2^{ème} année d'élevage**, la croissance annuelle a été de **+22 g**, aussi équivalente à la valeur de référence (+23 g). Les meilleurs gains de poids ont été obtenus à *Chevalier* et

Ronce avec **+31 g** et **+28 g**, respectivement. A l'issue du cycle d'élevage, les **huîtres de 3^{ème} année** ont montré des performances de croissance égale à la moyenne des 23 dernières années, correspondant à **+26 g** (variant de **+22 g** à *Lamoureux*, à **+29 g** à *La Coupe à Colleau*). Elles ont atteint un poids unitaire final faible de **60 g** en décembre 2024.



III. Rendement d'élevage et parcours zootechniques

Le lot de naissain capté en 2021, puis élevé à partir de mars 2022, a achevé son cycle d'élevage tri-annuel. Le rendement d'élevage calculé à l'issue du cycle complet en Charente-Maritime a atteint une valeur moyenne de **48 kg/2000 naissains** initialement mis en poche. Une différence de près de 6 kilogrammes de rendement a été mesurée entre les parcs de pousse. A la fin de l'année 2024, la quantité d'**huîtres spéciales de calibre 3** produite était de 24 huîtres par poche de 180 individus en 3^{ème} année d'élevage, soit l'équivalent de 1,780 kg/poche de spéciales en calibre 3.

A partir des résultats de rendement, il a été estimé que, pour produire 1 tonne d'huîtres marchandes au terme de ces 3 années d'élevage, il était nécessaire de mettre en élevage au moins **41 700 naissains en 2022**. En se référant au suivi du captage d'huîtres creuses réalisé en 2021 par CAPENA, un nombre moyen de 5 cordées de 48 coupelles était nécessaire pour obtenir à terme 1 tonne d'huîtres marchandes.

Le parcours zootechnique optimisé aurait été : la **1^{ère} année de demi-élevage** à *Mérignac* (2022 ; meilleure survie), la **2^{ème} année** au *Martray* (2023 ; meilleure croissance) puis la phase de *finition* sur le parc de pousse de *La Casse* (2024 ; meilleur rendement). Ce parcours aurait permis d'obtenir un rendement d'élevage de **86,6 kg/2000 naissains**. Pour obtenir 1 tonne d'huîtres marchandes, une mise à l'eau de 23 000 naissains aurait été nécessaire.

